

PROFESSIONNEL.LES DES ÉTABLISSEMENTS
POUR PERSONNES ÂGÉES ET DES SERVICES D'AIDE,
DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Tous et toutes en action le 8 octobre 2019 !

**Exigeons du gouvernement qu'il
réponde à la hauteur des besoins.
Exigeons 200 000 emplois
pour l'aide à la personne !**

Les professionnel.les des établissements pour
personnes âgées et des services d'aide,

d'accompagnement et de soins à domicile dénoncent
toujours la dégradation des conditions de travail
impactant la qualité de prise en charge des résidents
et des bénéficiaires à domicile.

Malgré les fortes mobilisations des professionnel.le.s,
malgré les différents rapports (Ibarra, Libault...), RIEN
n'a abouti.

Secteur privé, secteur public: même austérité!

Dans le secteur privé, une seule ambition:
augmenter le bénéfice des actionnaires
au détriment des salariés, résidents et
personnes âgées à domicile. Dans le secteur
public, un seul objectif: réduire les coûts de
fonctionnement sur le dos des résidents,
personnes âgées et professionnel.le.s.

Quelle honte et hypocrisie, ce gouvernement
conscient reste dans le déni et le mépris!
L'urgence, c'est l'augmentation des
effectifs.

Les personnels des établissements
et des services d'aide, de soins et
d'accompagnement à domicile se battent
aux côtés des Fédérations CGT Santé,
Action sociale, Services publics et
organismes sociaux pour faire valoir
leurs revendications pour le bien-être des
résidents et des personnes âgées.



PLUS QUE JAMAIS, LA CGTEXIGE:

- Le recrutement massif et immédiat de personnels qualifiés et diplômés en nombre suffisant pour assurer la sécurité et le bien-être des résidents et personnes accompagnées.
- L'augmentation des salaires.
- L'application du ratio «un soignant par résident».
- L'amélioration des rémunérations, formations et évolutions de carrière
- Des conditions de travail dignes dont une meilleure reconnaissance de la pénibilité, avec de vraies dispositions pour la prévenir et la réparer.
- Le respect des missions de chacun des professionnels et de leurs fiches de poste.
- Une reconnaissance des inter-vacations comme temps de travail effectif et rémunéré comme tel pour les professionnels du domicile ainsi qu'une revalorisation financière des barèmes kilométriques pour compenser l'usage de leur voiture personnelle.
- Des emplois du temps non «entrecoupés» par des pauses interminables et non rémunérées.
- La mise en place d'un financement pérenne et solidaire pour la prise en charge de la perte d'autonomie dans le cadre de la branche maladie de la sécurité sociale.
- L'abrogation de la réforme de la tarification des EHPAD et la garantie de l'arrêt des baisses de dotations, avec des financements à hauteur des besoins.

TOUTES ET, TOUS MOBILISÉ.E.S LE 8 OCTOBRE 2019

Les trois fédérations CGT(Fonction Publique, Santé et action sociale, organismes sociaux) appellent l'ensemble des professionnel.le.s des établissements pour personnes âgées et des services d'aide, d'accompagnement et soins à domicile à se mobiliser massivement le 8 octobre 2019.

Un rassemblement et une marche solidaire sont prévus aux abords de la maison de retraite "Les jardins" de l'Hôpital de Riom en passe d'être cédée au secteur privé associatif. Tous ensemble défendons notre service public, nos établissements pour personnes âgées et nos aides à domicile.

Rendez-vous à partir de 11h coté EHPAD «jardins» à l'Hôpital de Riom
pour un moment de convivialité (sandwichs, boissons vous y attendront)
avant d'entamer une marche de soutien à notre EHPAD et Service Public.